

Mr le Commissaire enquêteur,

Je me permets de vous adresser ce courrier pour vous prévenir de la lettre type adressée par les adhérents et sympathisants de la fédération de chasse sous marine.

J'ai repris leurs arguments et les ai contré un par un. Je sais bien que vous êtes capable de faire de même car vous connaissez sûrement parfaitement le dossier mais je voulais vous souligner que les Marseillais ne sont pas dupes face à cette mauvaise fois.

En copie, je vous adresse la lettre et ci-dessus, je commente chacune de leurs phrases :

« La non prise en considération des usages existants et la volonté d'en faire disparaître certains aux profits d'autres plus rémunérateurs. »

Ma réponse :

La période de concertation, qui a duré 3 ans avec plus de 550 heures de réunions, 200 associations consultées, 4 versions de chartes, et des entretiens individuels, a démontré à tous que la volonté de dialogue était réelle. Prétendre le contraire est clairement de mauvaise fois.

Pourquoi ne pas nommer ces activités qui vont disparaître ? Pourquoi ne disent-t-ils pas clairement quelles activités ils défendent (les compétitions de chasses sous marine, bivouac et barbecue sur la plage de Sormiou) ?

Si ces activités plus rémunératrices dont ils parlent n'ont pas d'impact sur l'environnement, pourquoi être contre ? Au fait, quelles sont t'elles ? Ils jettent volontairement le trouble dans l'esprit des gens en évoquant le complot....

« La mise en place de Zones de Non Pêche, nombreuses, vastes sur les zones les plus emblématiques, définies sans aucun accord avec les usagers de la pêche de loisir comme professionnelle et la promesse de doubler ces surfaces dans les années à venir sans plus de concertation. »

Ma réponse :

Quand le représentant des pêcheurs, Mr Mourad Kahoul (membre du conseil d'administration du GIP), ne vient jamais aux réunions de concertations et qu'il déclare dans les médias qu'il n'est pas écouté, faut avouer qu'on a du mal à comprendre.

Les ZNP représenteront seulement 10% du cœur marin (alors que la ministre en demandait 11%), ce n'est pas assez et il est nécessaire que cette surface soit agrandie dans les années à venir si on veut avoir un effet de réserve rapidement. Mais il n'a jamais été question de la doubler. Il restera aux pêcheurs 90% de la surface marine pour pêcher, que veulent-t-ils de plus ?

Quand ils parlent des zones les plus emblématiques, parlent ils aussi de la sortie des égouts de Cortiou ? Lieu ou il y a toujours des pêcheurs (à la ligne ou en bateaux).

« L'absence de visibilité sur la réglementation future qui m'oblige à signer un chèque en blanc à une personne qui a déjà trahi lors de la concertation. »

Ma réponse :

De quelle trahison parlent-ils ? Aucune association n'a été trahi de ce que je sache, tous les engagements ont été respecté et aucun coup bas n'a été porté par le GIP envers les associations, l'inverse n'a pas toujours été vraie.

« L'immense pouvoir réglementaire octroyé au directeur. »

Ma réponse :

Peut être qu'ils souhaitent que toutes les décisions nécessitent une concertation ? Cela deviendrait ingérable, ne pas le comprendre est faire preuve d'une naïveté incroyable.

« La majorité camouflée du pouvoir central au sein du conseil d'administration. »

Ma réponse :

Peut être que cette majorité sera plus active que Mr Mourad Kahoul au sein du conseil d'administration et servira mieux la cause de la protection de la faune, dans ce cas, ce ne sera pas très dur en effet....

« L'afflux touristique provoqué par le label « parc » au détriment des populations locales privées de leur terre comme le furent certaines peuplades aux temps des conquêtes. »

Ma réponse :

L'afflux touristique n'a de cesse de croître chaque année. Parc ou pas, cette augmentation arrivera tôt ou tard. Mieux vaut 4 millions de touristes bien régulés et encadrés que 2 millions qui font n'importe quoi ou presque.

Après quand je lis que les populations locales seront privées de leur terre, j'ose espérer que c'est de l'humour sinon, c'est grave.

« L'absence de propositions concrètes pour régler le problème de pollution massive de l'émissaire de Cortiou, de La Ciotat etc.... »

Ma réponse :

La charte parle des améliorations que le label Parc National sera obligé d'apporter, l'ont-ils seulement lu ?

Il faudrait que certains pêcheurs arrêtent d'être hypocrites car ils pêchent quasiment tous à Cortiou (rejet des égoûts) et là ils demandent que les rejets soient améliorés ? De qui se moquent-ils ?

Secundo, il est certain que les rejets seront plus rapidement améliorés avec le Parc et l'aide de l'Etat que sans Parc National.

« Le manque de moyens financiers et de personnel criant, tant les finances de l'état vont mal. »

Ma réponse :

Quand on a plus d'argument censés, on utilise l'excuse de la crise...c'est bien connu mais la nature ne vaut elle pas quelques sacrifices pour le bien des générations futures ?

« Tout cela et bien plus encore me contraint à vous exprimer mon opposition au projet du parc des calanques en l'état. »

Ma réponse :

J'aurai aimé les paraphraser en disant « Tout cette suite de contradictions et d'hypocrites me contraint à vous exprimer ma volonté à soutenir ce projet de Parc National des Calanques ! »

Mais je préfère le dire clairement : « VIVE LE PARC NATIONAL DES CALANQUES ! »

Bruno SAUREZ

Administrateur régional APNEL

« Le naturisme est une manière de vivre en harmonie avec la nature, caractérisée par la pratique de la nudité en commun, ayant pour but de favoriser le respect de soi-même, le respect des autres et de l'environnement. »

*Définition officielle du naturisme adoptée par le
XIVe Congrès international INF-FNI (Agde-Sérignan, 1974)*